

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 03 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale à Lezoux après convocations légales en date du 25 février 2026, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mr Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Gilles BERGAMI	Mr Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	Mr Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	Mr Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
Mme Elyane GRANET	

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE et Mr Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

- Mme GRANOUILLET Danielle donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme MONTBRIZON Julie donne pouvoir à Mr BERGAMI Gilles

Absents : Mme MORAND Catherine, Mme OLIVON Anne-Marie, Mr MARQUET Gilles, Mr BROUSSE René, Mme GROUIEC Isabelle, Mr COSSON Alain et Mr FERRIER Romain

VOTE : En exercice : 35 Présents : 25 Représentés : 3 Votants : 28

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : finances - adhésions et cotisations de la cceda à divers organismes pour 2026

FINANCES - ADHÉSIONS ET COTISATIONS DE LA CCEDA À DIVERS ORGANISMES POUR 2026

- CONSIDERANT l'adhésion de la CCEDA à divers organismes pour l'exercice de ses compétences ;
- CONSIDERANT les actions des organismes présentés ci-dessous qui permettent d'apporter à la CCEDA des informations règlementaires (notes, arrêtés, rapport d'analyse...), des réseaux de partenaires dans ses domaines de compétences, un soutien dans l'élaboration de projets ;

Madame la Présidente rappelle qu'afin d'exercer ses compétences, la CCEDA adhère à divers organismes ; explication de l'intérêt de ces participations en a été donnée lors des bureau et conseil communautaire précédents.

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- D'adhérer ou de participer aux organismes suivants pour l'année 2026 pour les montants détaillés ci-après et d'inscrire ces montants de cotisation au budget primitif 2026 :

Ainsi, les montants d'adhésions / cotisations pour 2026 sont les suivants :

SERVICES	ORGANISMES	Montant max 2026
AFF GENE	ADCF	2 300 €
AFF GENE	AMF PDD	1 800€
AFF GENE	PNRLF	7 000 €
AFF GENE	AGSGV63	1 300 €
AFF GENE	Pôle Métropole CFD Vichy Auvergne	12 500 €
AFF GENE	ADIT (ingénierie)	3 600 €
AFF GENE	ADIT dématérialisation	200 €
AFF GENE	ADIT RGPD	3 000 €
ECO	Initiative Thiers	11 500 €
ECO	Mission Locale Cournon	2 500 €
ECO	Mission Locale Thiers	24 000€
ECO	PALME	2 000 €
ECO	TE63	2 000 €
ECO	MARQUE AUVERGNE	1 000 €
MDA	Passeurs de Mots	2 500 €
MDA	Assoc biblio de France	200 €
URBA	CAUE	2 300 €
URBA	SCOT Livradois Forez	21 500 €
URBA	CRAIG	2 300 €
URBA	ADIL	2 100 €
URBA	VIGIFONCIER	2 100 €
URBA	ADHUME	22 000 €
URBA	CEREMA	1 000 €
URBA	PNRLF GEMAPI Gd cycle de l'eau	29 000 €
URBA	Plateforme rénovation énergétique CD63	17 000 €
Tourisme	Maison du Tourisme	99 000 €
Tourisme	Ciné parc	28 500 €
Tourisme	Comité Départemental de Randonnée Pédestre	320€
Communication	Club de la presse	100 €
TOTAL		304 620€

- D'inscrire les montants correspondant à ces adhésions au budget principal 2026.
- Les représentants à ces organismes / associations restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 04 mars 2026
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 04 mars 2026
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

